

Rapport d'activité 2015

Sur la base des résultats du compte administratif 2015

Introduction

L'année 2015 aura été marquée, si nous considérons à part le renouvellement des instances de Somme Numérique à la suite des élections départementales de mars, par deux événements majeurs :

- La fin de l'instruction par l'Agence du Numérique – mission Très Haut Débit, du dossier de demande de financement « Fonds pour la Société Numérique » pour la mise en œuvre du SDTAN.
- Le contrôle de la gestion de Somme Numérique par la Chambre Régionale des Comptes pour la période 2009/2014.

Ces deux dossiers ont fortement mobilisé l'équipe de direction de Somme Numérique. Nous reprenons logiquement en introduction la conclusion que la Chambre Régionale des Comptes donne à la synthèse de ses investigations :

« Fin 2015, la situation financière du syndicat est saine. La réalisation des investissements est maîtrisée et les risques d'exploitation reposent essentiellement sur le délégataire. Compte tenu du rythme et du montant des travaux d'investissements prévus, les recettes d'exploitation devront respecter le plan d'affaires défini ; à défaut, la seule marge d'ajustement serait celle d'un rééchelonnement du programme d'investissement. »

Les membres

Avec l'adhésion de la communauté de communes du canton de Montdidier validée courant 2015, le syndicat mixte compte désormais parmi ses membres le Département de la Somme et la totalité des EPCI, étant précisé que la communauté de communes de Blangy sur Bresle a opté pour l'adhésion à Seine Maritime Numérique (à leur demande certaines communes samariennes de cette communauté de communes pourront être admises à accéder, avec des tarifs supérieurs à ceux des membres de Somme Numérique, aux services que Seine Maritime Numérique n'offre pas, comme il en a déjà été délibéré pour les ENT).

Les agents

Le tableau des effectifs des emplois permanents du syndicat mixte Somme Numérique comprenant 10 postes est réparti comme suit entre budget principal et budget annexe :

Cadres d'emploi	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Filière administrative		
Administrateur territorial	Administrateur hors classe	1 temps complet
Attaché territorial	Attaché territorial	3 temps complets
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1 temps complet
	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1 temps complet

Cadres d'emploi	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
Filière administrative		
Rédacteur territorial	Rédacteur	1 temps complet
Filière technique		
Ingénieur territorial	Ingénieur	2 temps complets
Technicien territorial	Technicien	1 temps complet

Ces 10 postes sont pourvus par 4 fonctionnaires et 6 agents contractuels de droit public.

Un Chargé de communication a été recruté en octobre 2015 sur un emploi à temps non complet.

Présentation comptable du budget du syndicat mixte

La comptabilité du syndicat mixte est régie comme suit (cf. article 14 des statuts) :

- **Le Budget Principal** est régi par le Plan des Comptes M14. Ce budget géré **en TTC** retrace toutes les activités administratives du syndicat mixte, à savoir les charges courantes de la structure, les dépenses de personnel, les services mutualisés des ENT et de l'administration électronique.
- **Le Budget Annexe** est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial et est géré **en HT** (assujetti à la TVA). Ce budget retrace toute l'activité commerciale du syndicat mixte liée au réseau.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2014	Total crédits 2015	Total réalisé 2015	% réalisé	Evolution 2015 /2014
Administration générale	441 000,21	593 281,71	428 355,68	72%	-3%
Administration électronique et autres services	94 117,31	144 900,00	106 550,75	74%	13%
ENT	445 058,01	818 950,00	579 647,82	71%	30%
Amortissement	11 198,01	11 750,00	11 738,26	100%	5%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	991 373,54	1 568 881,71	1 126 292,51	72%	14%
RECETTES					
Recettes de fonctionnement de la structure	33 707,16	28 500,00	32 475,54	114%	-4%
Cotisation des membres du syndicat mixte	658 909,92	693 400,00	689 586,94	99%	5%
Recettes des ENT (contributions et subventions)	248 194,94	599 300,00	505 745,25	84%	104%
Recettes administration électronique	693,60	700,00	635,80	91%	-8%
Amortissement	2 179,00	2 200,00	2 179,00	99%	0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	943 684,62	1 324 100,00	1 230 622,53	93%	30%
Excédent de fonctionnement antérieur	292 470,63	244 781,71	244 781,71	100%	-16%
Résultat net de fonctionnement	-47 688,92		104 330,02		
Résultat global au 31 décembre 2015			349 111,73		

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 et évolution globale par rapport à 2014

Le résultat net de la section de fonctionnement du budget principal est excédentaire à hauteur de 104 330€. Ceci est principalement dû aux subventions FEDER de 30% sur le service ENT perçues pour des dépenses de l'exercice 2014, puisque nous avons reçu l'accord de la Région en novembre 2015 pour la période 2014-2020. Ces recettes n'avaient pu être inscrites précédemment faute de convention signée.

Pour rappel, le budget principal était en déficit net de 24 900€ en 2013 et 47 700€ en 2014.

Le résultat cumulé des exercices précédents s'élevant à 244 782€, le résultat de clôture de l'exercice 2015 est arrêté à la somme de 349 112€.

Les dépenses augmentent globalement de 14% et les recettes de 30%, du fait de la croissance du service ENT dans les écoles primaires de la Somme et de la signature de la convention FEDER avec effet en 2014.

Les dépenses d'administration générale diminuent de 3%, un résultat à relativiser du fait du transfert du poste d'assistante administrative et financière sur le budget annexe afin de suivre les projets liés à la mise en œuvre du SDTAN de la Somme.

Les recettes de fonctionnement

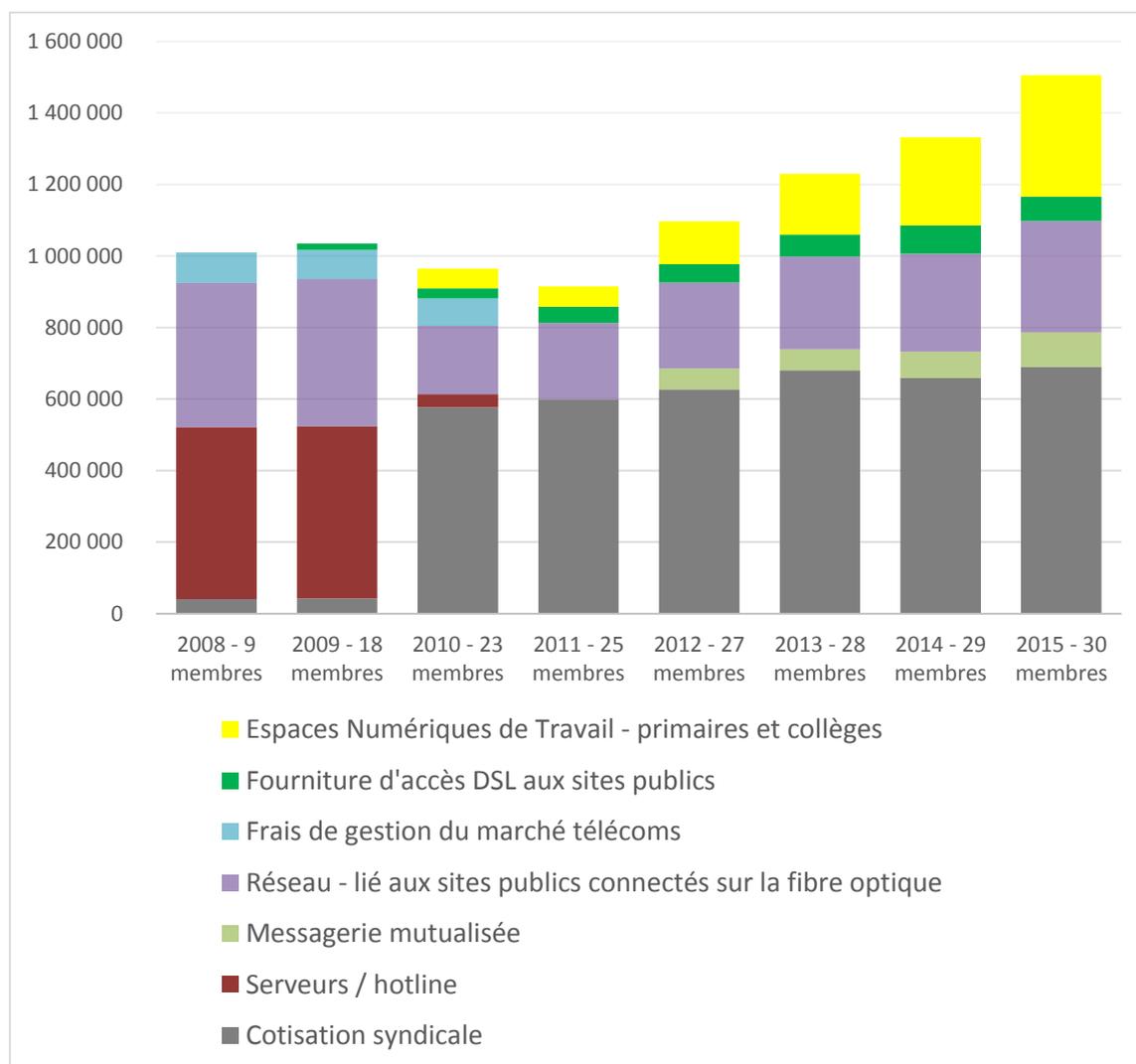
Les **cotisations syndicales** des membres du syndicat mixte couvrent 56% des recettes de fonctionnement de l'exercice 2015 sur le budget principal (689 587€).

Le tableau suivant présente l'évolution de l'ensemble des cotisations et contributions versées par les membres du syndicat mixte, tous services confondus :

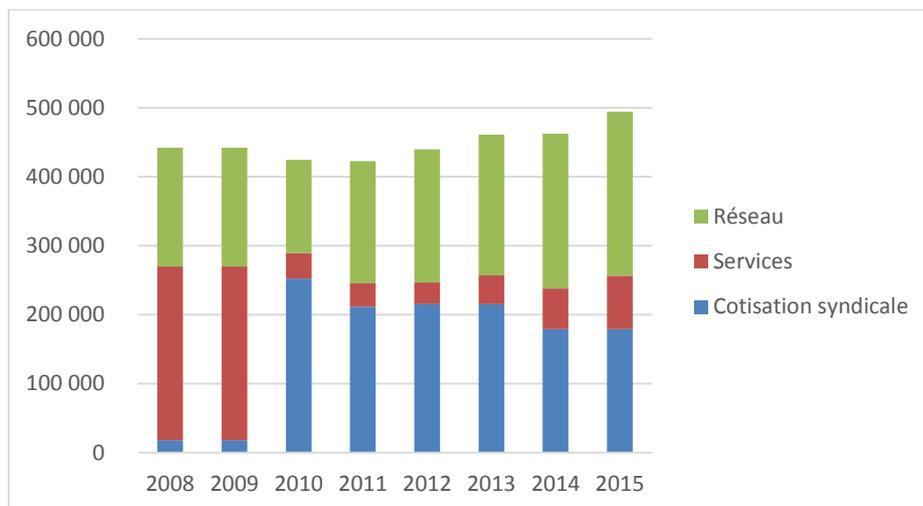
Contributions € TTC	2008 - 9 membres	2009 - 18 membres	2010 - 23 membres	2011 - 25 membres	2012 - 27 membres	2013 - 28 membres	2014 - 29 membres	2015 - 30 membres
Cotisation syndicale	40 500	42 335	576 917	598 191	627 231	680 169	658 910	689 587
Serveurs / hotline	480 513	481 510	37 076	0	0	0	0	0
Messagerie mutualisée	0	0	0	0	58 600	59 185	73 430	97 306
Réseau - lié aux sites publics connectés sur la fibre optique	404 198	411 428	191 360	214 900	240 357	259 197	273 852	310 560
Frais de gestion du marché télécoms	84 458	82 242	75 753	0	0	0	0	0
Fourniture d'accès DSL aux sites publics		17 197	28 958	45 029	50 892	61 378	78 813	68 381
Espaces Numériques de Travail - primaires et collèges			54 429	56 968	120 008	170 403	246 917	339 722
	1 009 669	1 034 712	964 493	915 089	1 097 088	1 230 332	1 331 922	1 505 556

Depuis 2009, les contributions hors cotisation syndicale sont calculées proportionnellement au service concerné. L'augmentation des recettes depuis 2012 révèle donc une utilisation croissante des services de Somme Numérique.

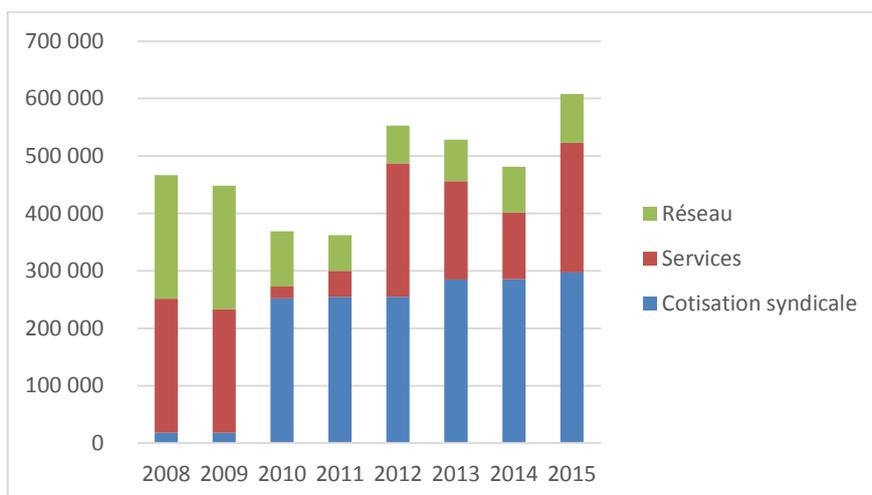
Sur ces 8 dernières années, Somme Numérique a intégré la totalité des EPCI du département en passant de 9 à 30 membres et couvrant ainsi la totalité du département de la Somme et une partie de Seine-Maritime. Parallèlement, les recettes globales provenant des membres ont augmenté de 50%.



Dans le même temps, les contributions d'**Amiens Métropole** augmentent de 12% passant de 442 100€ à 494 200€, tenant compte de la mise en œuvre des ENT dans les écoles primaires et de l'augmentation du nombre de sites publics activés sur le réseau de fibre optique.

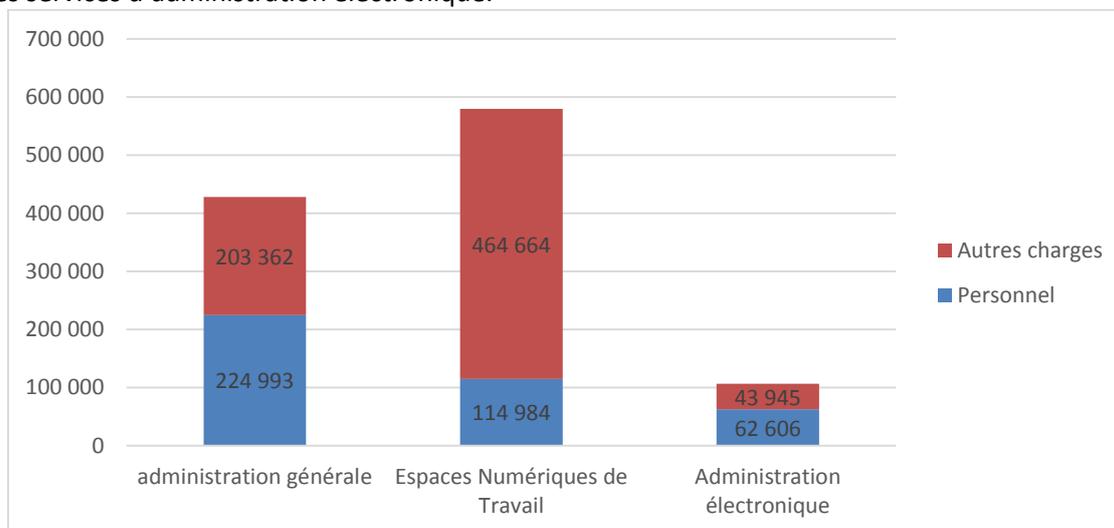


Les contributions du **Département** augmentent de 30% passant de 467 000€ à 608 200€, du fait de la mise en œuvre des ENT dans les collèges et du financement de la nouvelle solution de messagerie collaborative.



Les dépenses de fonctionnement du budget principal

Elles se composent à 38% de l'administration générale, 51% pour les Espaces Numériques de Travail et 9% pour les services d'administration électronique.

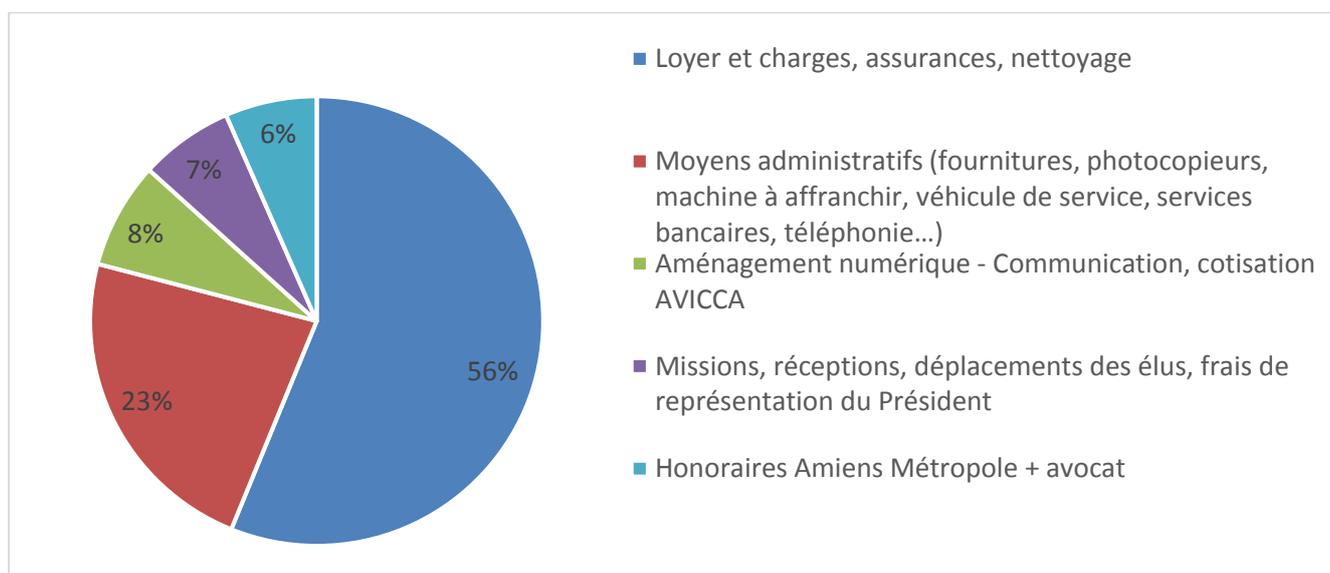


Les **charges de personnel** liées aux 7 agents affectés à ce budget représentent 36% du total des dépenses de fonctionnement.

- Administration générale (4 postes) : Directeur, Directrice adjointe, assistante de direction et chargé de communication (arrivé en octobre 2015) ;
- Espaces Numériques de Travail (2 postes) : Chef de projets ENT et assistante de gestion ;
- Administration électronique (1 poste) : Chef de projets e-administration.

Le poste d'assistante administrative et financière a été affecté au budget annexe en 2015 pour le suivi de la mise en œuvre du SDTAN.

Les charges administratives de la structure d'un montant de 203 362€ en 2015 comprennent les postes de dépense suivants :



Le service mutualisé d'Administration électronique

Le chef de projets administration électronique assiste les communes et communautés de communes dans le passage à la dématérialisation et autres services liés à l'e-administration.

Panel des services proposés :

- Outil de gestion Web, assistance à la création de sites Web sous Wordpress ;
- Mise à disposition d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics avec organisation des formations correspondantes (maintenance annuelle 7 640,60€) ;
- Assistance pour la mise en place de la dématérialisation du contrôle de légalité ;
- Assistance pour la mise en place du protocole d'échange de données avec la trésorerie (PESV2) ;
- Mise à disposition d'un outil mutualisé de parapheur électronique.

Le syndicat mixte cotise à l'ADULLACT (11 750€), Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales qui s'est donnée pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des collectivités territoriales, des administrations publiques et des centres hospitaliers dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public.

Les charges de ce service d'un montant de 106 551€ en 2015 sont financées par les cotisations des membres du syndicat mixte. Aucune contribution spécifique n'est demandée à ce jour aux membres qui bénéficient de ces services. Elles augmentent de 13% par rapport à l'exercice 2014 du fait de la maintenance et des développements des outils PASTELL et Parapheur électronique.

L'utilisation des services

- La mise à disposition de l'outil parapheur électronique pour la transmission des flux au trésorier (PESV2) concernait **112 collectivités en 2014 et 300 fin 2015 dont 19 EPCI. (+ 168 %)** Cette évolution a motivé la création en 2016 d'une contribution spécifique afin de pouvoir doter ce service d'un personnel apte à répondre à la demande d'accompagnement.
- L'accès à la plateforme de transmission des actes au contrôle de légalité concernait 73 collectivités en 2014 et 85 fin 2015 dont 16 EPCI. (+16%)
- L'accès à la plateforme de marchés en ligne concernait 83 collectivités en 2014 et 97 fin 2015 dont 22 EPCI. (+ 17 %)

Le service mutualisé des Espaces Numériques de Travail

Dépenses

L'administration, la mise en œuvre et le support de ce service mutualisé sont assurés par le Chef de projet ENT et une assistante de gestion. L'ensemble des frais associés au personnel représente en 2015 un montant de 120 672€, soit 21% de ce sous-budget.

Le reste des dépenses relève de la mise à disposition de la plateforme ENT et des contenus pédagogiques associés :

- la plateforme mutualisée et identique du primaire au collège facturée en fonction du nombre de comptes élèves créés (224 602€) ;
- l'intégration de divers contenus pédagogiques (193 949€) ;
- le soutien des professeurs par l'organisation de formations et la diffusion d'outils pédagogiques est réalisé par CANOPE dans le cadre d'un contrat de prestations d'un montant annuel de 20 000€ ;

Tous les contenus sont validés par les services de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, certains sont gratuits. Pour les outils payants d'accompagnement à la scolarité, le syndicat mixte a un marché avec EDUCLEVER qui facture les comptes lorsqu'ils sont actifs plus d'une heure. On intègre

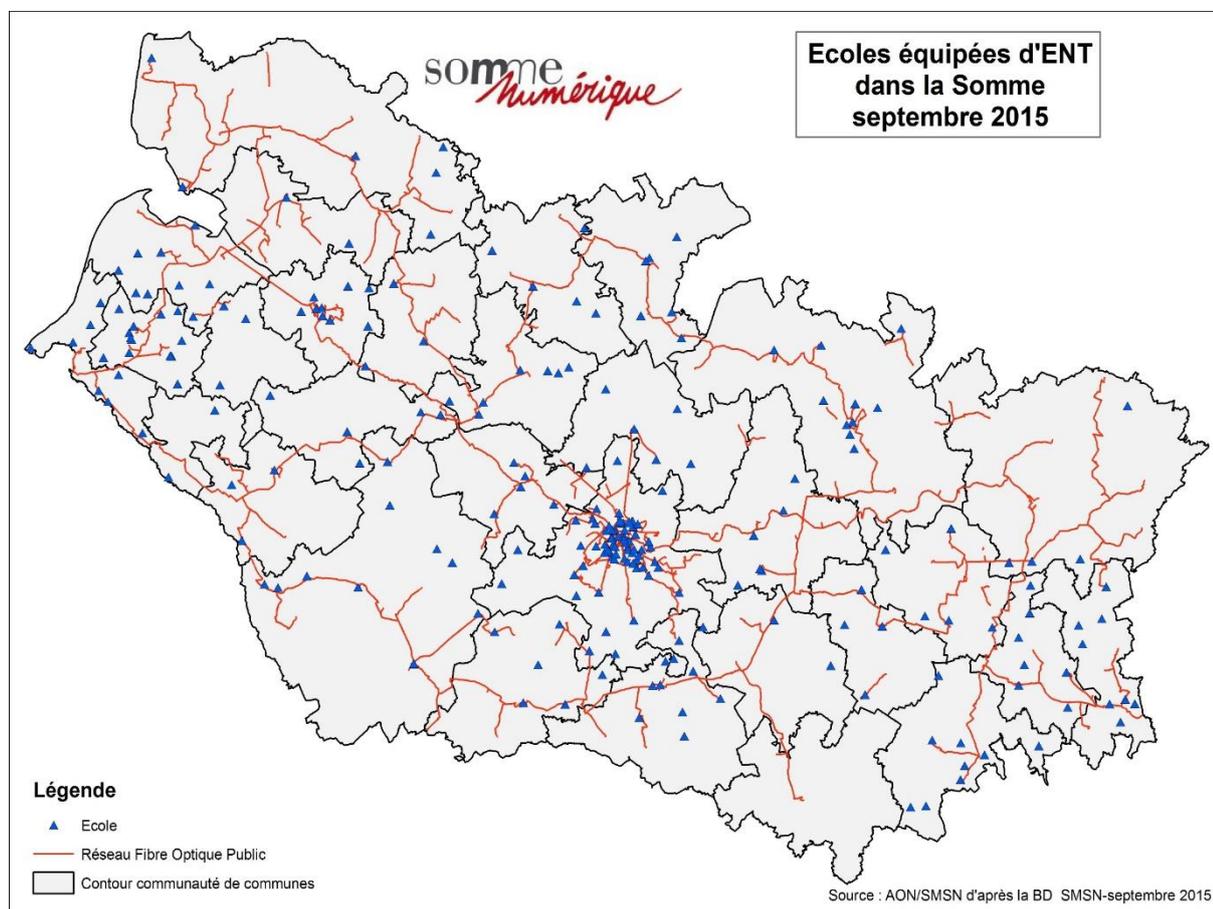
également les contenus du dictionnaire Le Robert et du SITE.TV (France5) et du service des archives de la ville d'Abbeville.

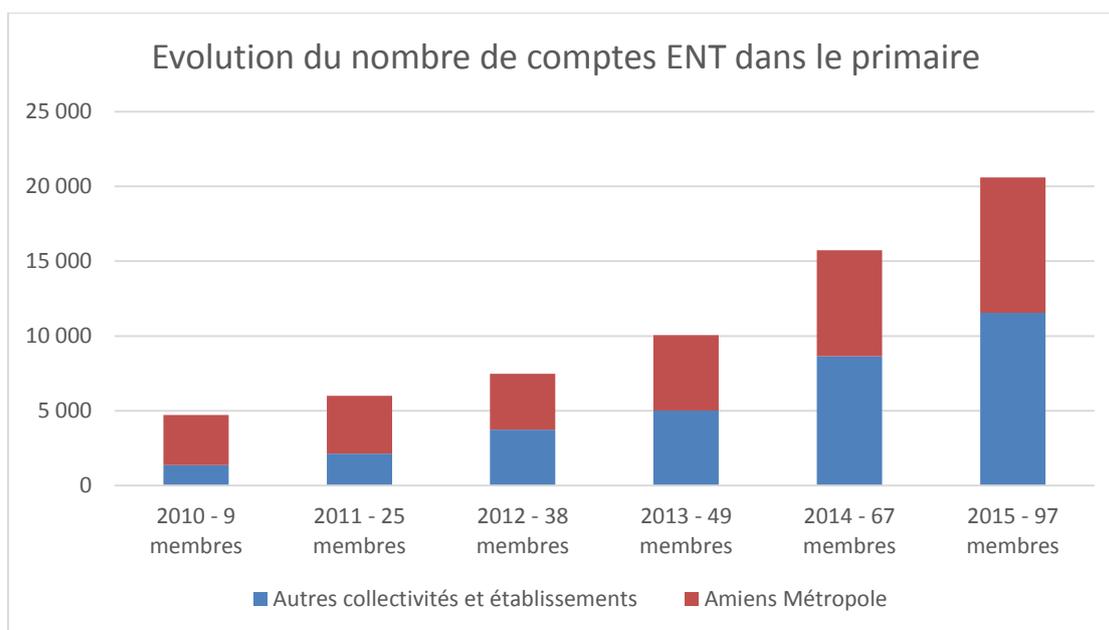
Recettes

Ce service mutualisé est subventionné par la Région pour ce qui concerne les ENT dans les écoles primaires dans le cadre d'une convention FEDER à hauteur de 30% jusqu'au 31 décembre 2020.

Par ailleurs, l'adhésion des membres au service des ENT est conditionné par l'approbation de la Charte de fonctionnement qui comprend une participation par compte élève fixée chaque année par le Comité syndical en fonction des coûts réels et des subventions perçues (173 275€). Les frais de fonctionnement unitaires de ce service ont diminué et ont permis notamment d'intégrer de nouveaux contenus ces dernières années. **La contribution par élève est passée de 11,32€ en 2010 pour 4 718 élèves à 8,30€ en 2015 pour 20 587 élèves.** L'intégration des collégiens a contribué en grande partie à cette diminution des charges.

La procédure proposée par Somme Numérique permet de mettre en place ce service de façon identique pour tous les élèves du département, quel que soit le mode de gestion de la compétence scolaire en local, à savoir par un syndicat scolaire, une commune ou une communauté de communes. C'est cette capacité d'adaptation et de mutualisation qui fait le succès du développement de ce service.



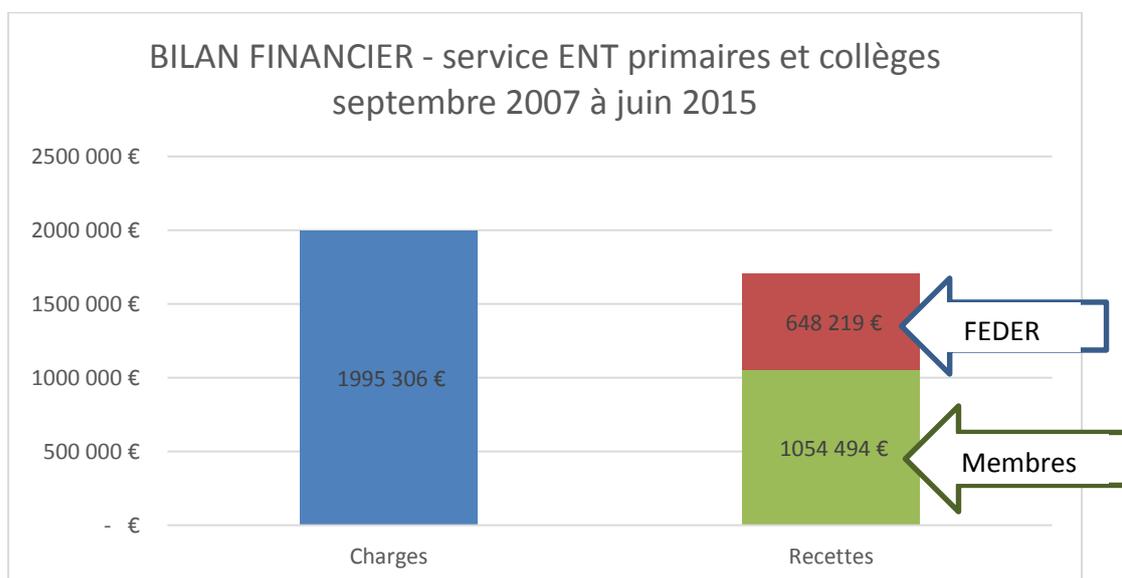


Pour les ENT dans les collèges, le Conseil départemental contribue à hauteur des frais engagés (166 446€).

L'équilibre de ce service n'est pas très visible au compte administratif car il souffre de quelques décalages entre l'arrêt des comptes par année civile et la facturation des contributions selon le rythme d'ouverture des comptes, soit en fin d'année scolaire. Sur cet exercice 2015, il reste un solde négatif de 73 900€ financé par les cotisations des membres, correspondant à la part non subventionnée par le FEDER des dépenses mutualisées (rémunérations et déplacements du personnel).



Pour une vision globale du fonctionnement de ce service, il convient donc d'analyser le bilan financier général depuis le démarrage de la mise en place des ENT dans les écoles primaires de la Somme :



Depuis la mise en place de ce service en septembre 2007 à titre d'expérimentation, puis sa généralisation progressive à partir de 2009, le fonctionnement du déploiement des ENT dans les collèges et les écoles primaires a coûté près de 2 M€. Les recettes du service se composent des subventions FEDER versées par l'intermédiaire de la Région, à hauteur de 40% initialement, 50% en 2010-2011 puis 30% depuis 2012. **Le montant versé à ce jour s'élève à près de 650 000€ sachant qu'un nouvel engagement a été conclu jusqu'en décembre 2020.**

Instituées à partir de septembre 2009, les contributions des membres au fonctionnement du service mutualisé des ENT s'élèvent globalement à 1 M€.

Sur 8 années de déploiement de ce service, il reste donc un solde de 300 000€ qui a été financé par les cotisations syndicales :

- 130 000€ entre 2007 et 2009, au titre de l'expérimentation, avant mise en place de la contribution des membres
- 170 000€ depuis 2010.

La Somme est aujourd'hui reconnue comme terre d'excellence pour le développement du numérique éducatif.

Le groupement de commandes de prestations télécoms

Créé en juin 2009, le groupement de commandes de prestations de services de communications électroniques permet de mutualiser les besoins des collectivités et établissements de la Somme et de faire baisser les coûts. En tant que coordonnateur du groupement, Somme Numérique assure la mise en concurrence des marchés ainsi que la liaison entre les opérateurs télécoms titulaires des marchés et les membres du groupement.

Courant 2015, le syndicat mixte a réuni les membres du groupement en février et en octobre. En début d'année, il s'agissait de faire le point sur l'exécution du marché et principalement les difficultés rencontrées par les membres du groupement avec l'opérateur SFR. Le syndicat mixte a missionné la société C-ISOP pour un budget de 4 980€, afin de suivre la résolution des problèmes chez SFR. Nous avons ainsi rencontré les correspondants de SFR 4 fois pendant l'année. Cela a permis de connaître les interlocuteurs, de poser les problèmes et de connaître le planning de travaux de désaturation des antennes notamment.

Les marchés en cours arrivent à échéance au 31 décembre 2016. Le syndicat mixte a donc lancé une consultation fin 2015 pour se doter d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Le marché a été notifié le 26 janvier 2016 à la société C-ISOP.

Le groupement de commandes compte désormais 66 membres avec l'adhésion en 2015 des communes de MENESLIES, RUE et ABBEVILLE ainsi que du SDIS de la Somme. Le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard devrait également adhérer prochainement.

En l'état actuel, ce groupement représente un potentiel de près de 5 M€ de dépenses télécoms sur la durée du marché de 3 ans.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2014	Total crédits 2015	Total réalisé 2015	% réalisé	Evolution 2015 /2014
Matériels informatiques pour les ENT	631 865,40	999 373,54	715 521,78	72%	13%
Mobilier de bureau et matériels informatiques	4 979,46	51 050,54	28 214,84	55%	467%
Aménagements et travaux divers	28 279,42	113 781,77	3 430,37	3%	-88%
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	368,82	3 000,00	0,00	0%	-100%
Amortissement	2 179,00	2 200,00	2 179,00	99%	0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	667 672,10	1 169 405,85	749 345,99	64%	12%
RECETTES					
Remboursement des matériels ENT et subventions	599 149,34	982 315,66	691 634,56	70%	15%
Régularisation aménagement des locaux	28 279,42	0,00	0,00		-100%
Amortissement	11 198,01	11 750,00	11 738,26	100%	5%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	638 626,77	994 065,66	703 372,82	71%	10%
Résultat d'investissement de l'exercice			-45 973,17		
Excédent d'investissement antérieur	204 385,52	175 340,19	175 340,19		
Résultat global au 31 décembre 2015			129 367,02		
Report de dépenses de 2015			69 444,78		
Report de recettes de 2015			86 584,27		
Résultat 2015 après prise en compte des reports			146 506,51		

Résultat d'investissement de l'exercice 2015

Le résultat net de la section d'investissement du budget principal est déficitaire de 45 973€. Le résultat cumulé des exercices précédents s'élevant à 175 340€, le résultat de clôture de l'exercice 2015 est arrêté à la somme de 129 367€.

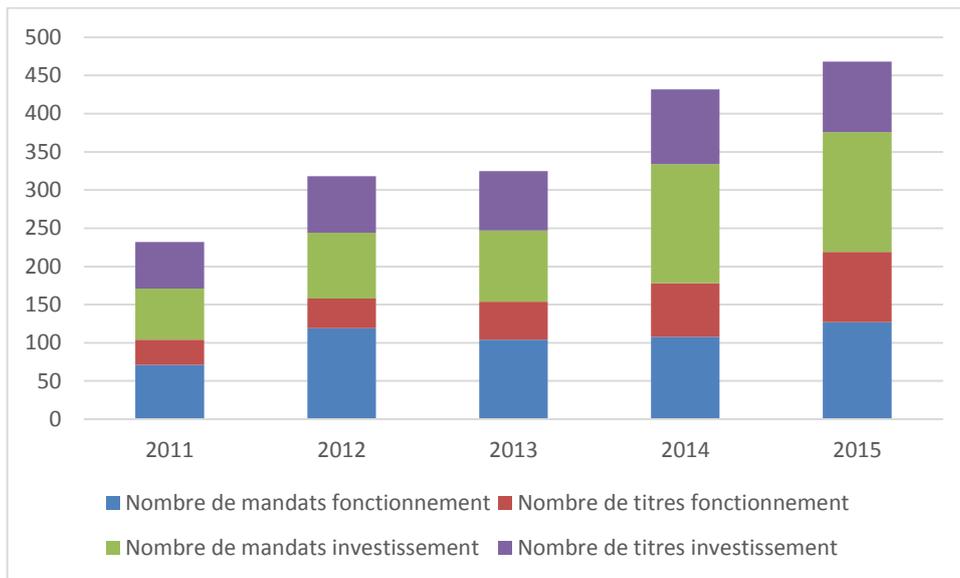
Tenant compte des reports de crédits liés aux matériels ENT, le résultat après intégration des reports s'élève à 146 506€.

95% des investissements du budget principal concernent l'acquisition de matériels informatiques pour le compte des membres du groupement de commandes ENT (hors actif de Somme Numérique).

Afin de permettre d'organiser l'équipement en matériel informatique lié au service mutualisé des ENT, le syndicat mixte a constitué un groupement de commandes auquel adhère toute collectivité ou établissement qui bénéficie du service. Cela permet de mutualiser les achats pour l'ensemble des écoles du département, de faire baisser les coûts et de bénéficier d'une subvention FEDER de 30% pour les tableaux numériques interactifs et les tablettes.

Dans ce cadre, le syndicat mixte achète les équipements pour le compte des membres du groupement et leur facture déduction faite de la subvention. Il s'agit d'une opération blanche pour le budget de Somme Numérique. Le poids croissant de cet investissement (+15% entre 2014 et 2015) révèle l'implication financière des collectivités dans ce service. Cette augmentation d'activité est assumée en interne par le Chef de projet ENT et l'assistante de gestion puisque le syndicat mixte exécute les marchés.

Le cumul du nombre de pièces comptables traitées pour les Espaces Numériques de Travail révèle également la croissance d'activité sur ce service.



BUDGET ANNEXE

Avertissement : le budget annexe 2015 est le premier à voir appliquée la convention de Délégation de Service Public en affermage signée avec la société Tutor Somme. Les comparaisons avec les années antérieures sont donc plus difficiles, les recettes de location n'étant plus reversées à Somme Numérique qui perçoit dorénavant des redevances d'usage de la part du délégataire. Les résultats de gestion de Somme Numérique comme de la société Tutor Somme montrent que cette nouvelle DSP permet au délégataire d'atteindre une bonne rentabilité dès la première année sans nuire à la santé financière de notre syndicat.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2014	Total crédits 2015	Total réalisé 2015	% réalisé	Evolution 2015 /2014
Exploitation centre serveurs et hébergement	179 305,09	265 500,00	252 495,16	95%	41%
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 407 315,30	1 269 900,00	899 110,10	71%	-36%
Frais de fonctionnement des armoires NRAZO et MED	52 160,90	0,00	0,00		-100%
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 638 781,29	1 535 400,00	1 151 605,26	75%	-30%
Intérêts de la dette	1 262 827,30	1 218 100,00	1 230 493,64	101%	-3%
Amortissement du réseau et matériels	2 051 213,14	2 174 100,00	2 174 050,30	100%	6%
Virement à la section d'investissement	0,00	3 268 198,30	0,00	0%	
Total dépenses	4 952 821,73	8 195 798,30	4 556 149,20	56%	-8%
RECETTES					
Recettes du centre serveurs	61 192,22	68 500,00	102 955,54	150%	68%
Recettes de location du réseau	2 588 499,14	200 000,00	216 159,74	108%	-92%
Redevance fixe DSP	0,00	1 010 000,00	900 000,00	89%	
Remboursement de frais par le délégataire	0,00	161 500,00	286 632,39	177%	
Contributions des membres à l'utilisation du réseau	228 210,00	254 000,00	258 800,16	102%	13%
Dégroupage sites publics par DSLAM publics	65 677,43	66 000,00	56 984,50	86%	-13%
Contribution CG80 antennes satellites	0,00	20 000,00	3 000,00	15%	
Autres recettes de gestion courante			4 314,25		
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 943 578,79	1 780 000,00	1 828 846,58	103%	-38%
Remboursement part agents Chèque déjeuner	2 111,40	3 000,00	2 675,80	89%	27%
Autres remboursements de frais	4 674,80	0,00	3 606,78		-23%
Remboursement des annuités d'emprunts	2 230 160,00	2 221 900,00	2 221 881,36	100%	0%
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	1 760 970,75	854 430,00	919 654,75	108%	-48%
Remboursement de travaux pour le compte des membres	330 941,46	300 000,00	415 875,67	139%	26%
Recette exceptionnelle - pénalités	4 709,17	0,00	57 425,91		1119%
Apurement comptes / exercice antérieur	27 722,09	0,00	0,00		-100%
Reprise par annuité des subventions d'investissement	519 172,5	645 420,00	645 418,28	100%	24%
Total recettes	7 824 040,96	5 804 750,00	6 095 385,13	105%	-22%
Résultat de fonctionnement de l'exercice			1 539 235,93		
Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes	340 383,07	2 391 048,30	2 391 048,30		
Résultat global au 31 décembre 2015			3 930 284,23		

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 et évolution par rapport à 2014

Le résultat net de 2015 s'élève à 1,5 M€. Cumulé aux résultats des exercices précédents, le résultat global au 31 décembre 2015 s'élève à 3,9M€.

Cet excédent doit être diminué de 445 604,80€ du fait d'un rattachement de recettes de 2014 surévalué et reporté à tort. En effet, le syndicat mixte a dû reverser à TUTOR la part des recettes de location du réseau portant sur l'exercice 2015 pour un montant de 331 506€.

Il s'élève donc en réalité à 3,5 M€. Des crédits seront inscrits en dépenses de fonctionnement en décision modificative afin d'apurer les comptes au 31 décembre 2016.

Le syndicat mixte percevant en fonctionnement des contributions directement liées aux programmes d'investissement, ces recettes permettront de couvrir le déficit d'investissement après le vote du compte administratif.

Pour ce qui concerne le fonctionnement propre à l'exploitation du centre serveurs et au réseau de fibre optique, les dépenses diminuent de 30% et les recettes de 38%, du fait de la mise en affermage du réseau à compter du 1^{er} janvier 2015.

Parmi les dépenses, il convient de relever :

- L'augmentation de 41% des dépenses relatives au centre serveurs : D'une part, la société NEURONNEXION chargée de l'exploitation des serveurs, a réalisé des prestations complémentaires principalement pour la montée de version de la messagerie, l'évolution du système de sécurité du centre serveurs, le paramétrage des sites publics activés sur le réseau de fibre optique et l'assistance aux communes à la dématérialisation (+43 040€ HT). D'autre part, le syndicat mixte a renouvelé pour 3 ans la maintenance des matériels de stockage de données (+30 787€ HT).
- La diminution de 36% des charges d'exploitation du réseau de fibre optique : les dépenses d'exploitation, les dévoiements et la maintenance, l'électricité des armoires, les droits d'occupation du domaine public relèvent désormais du délégataire Tutor Somme.

Les charges d'**amortissement** d'un montant de 2,2 M€ représentent quasiment 50% des dépenses de fonctionnement du budget annexe.

Exploitation du centre serveurs et hébergement

Dépenses 252 500€ HT

Le syndicat mixte dispose d'un centre serveurs dont les équipements sont installés au 83 rue Saint Fuscien. Cela permet de proposer divers services d'hébergement aux membres du syndicat mixte ainsi que la solution de messagerie mutualisée. L'infogérance du centre serveurs est confié à la société NEURONNEXION dans le cadre d'un marché de services. Cela comprend une base fixe (140 200€) ainsi que la mise en œuvre de projets d'évolution au fur et à mesure des besoins.

Dans le cadre de cette activité, le syndicat mixte gère les **noms de domaine** pour le compte de ses membres (6 364€).

Somme Numérique propose également à ses membres une solution de **messagerie mutualisée** dont les charges de fonctionnement s'élèvent à 36 741€ HT en 2015 (maintenance, support et prestations liées à la montée de version de Zimbra).

Les autres charges concernent principalement l'achat de petits équipements, l'entretien et la maintenance des matériels de la salle serveurs (43 130€).

Seul le service de messagerie collaborative fait l'objet d'une contribution des membres à ce jour.

Recettes 103 000€ HT

Ce sous-budget est financé principalement par la contribution du Conseil départemental de la Somme pour le service de messagerie mutualisée pour les besoins de ses agents (94 576€).

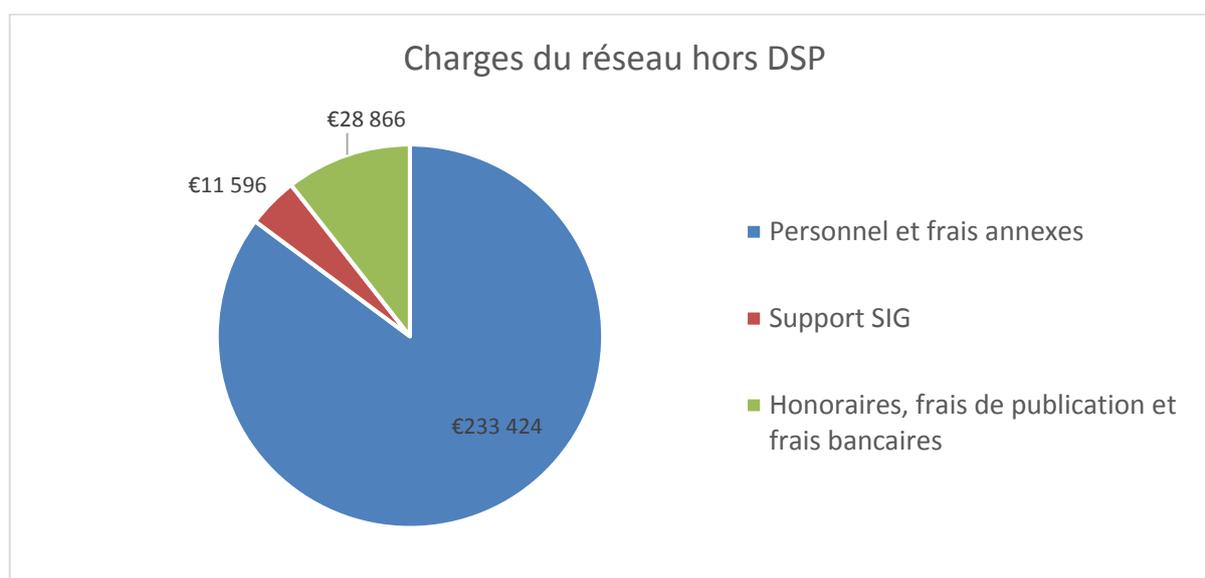
Pour les autres membres, la mise à disposition du service de messagerie mutualisée est soumise à l'approbation d'une Charte de fonctionnement dont les modalités et les tarifs ont été validés par le Comité syndical (15€ HT par compte). Ce service concernait 17 collectivités et établissements pour 196 comptes en 2015, soit une recette de 2 730€ HT, contre 11 collectivités et établissements pour 152 comptes en 2014.

Pour les autres recettes, le syndicat mixte assure la gestion des noms de domaine du Comité du Tourisme de la Somme (3 455€ HT) et un accord a été conclu avec Amiens Métropole pour la prise en charge de prestations liées à la mise en place de PASTELL et du Parapheur électronique dans leurs services (2 100€ HT).

Le solde de ce sous-budget s'élevant à près de 150 000€ en 2015 est financé par les recettes du réseau.

Le réseau de fibre optique public

Le budget annexe compte 4 agents dédiés à la gestion du réseau comprenant le contrôle de la DSP et le suivi des programmes d'investissement (274 000€)



La Délégation de service public pour la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau

Dépenses - 626 000€ HT

L'exploitation, la commercialisation et la maintenance du réseau en fibre optique public de la Somme sont confiées à la société Tutor Somme, dans le cadre d'un contrat d'affermage d'une durée de 15 ans. Le délégataire assume la totalité des charges correspondantes, perçoit les recettes de location du réseau et verse à Somme Numérique des redevances en contrepartie de la mise à disposition du réseau.

Certains contrats n'ayant pas pu être transférés, les charges correspondantes ont été refacturées à Tutor (230 489€).

Les **Services Haut débit et Très haut débit** fournis au GFU du syndicat mixte sont inscrits dans le catalogue de Tutor. Les tarifs ont été négociés sans changement pour les membres du syndicat mixte. Somme Numérique verse à Tutor les frais correspondants et refacture ces prestations à prix coûtant aux membres

concernés (339 155€). En 2015, 329 sites publics bénéficiaient d'un accès DSL et 317 sites d'un accès sur fibre optique.

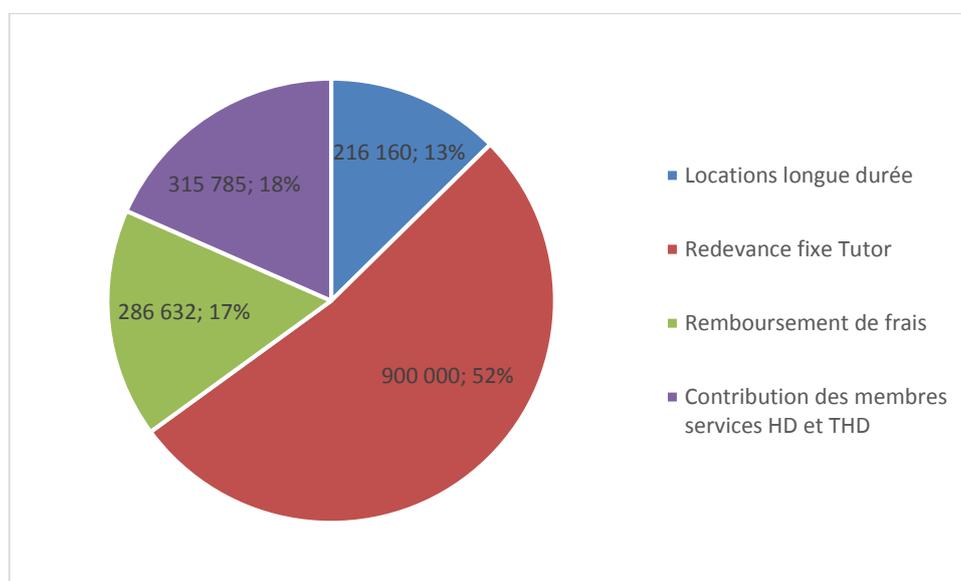
Il reste cependant à charge du syndicat mixte l'achat du service Très Haut Débit par 2 opérateurs distincts (28 057€ HT) ainsi que les prestations de NEURONNEXION pour le paramétrage sur site (5 400€ HT).

Par ailleurs, il restait en 2015 un reliquat de programmes de dévoiements engagés en 2014 à charge du syndicat mixte (51 518€).

Recettes – 1,7 M€

Les recettes de fonctionnement liées à l'exploitation et la commercialisation du réseau comprennent :

- les redevances de Tutor ;
- les remboursements de frais engagés par le syndicat mixte à charge du délégataire ;
- la facturation des services Haut débit et Très haut débit auprès des membres du syndicat mixte pour le compte de Tutor ;
- la comptabilisation de recettes de longue durée perçues par avance entre 2010 et 2014.



La mise en œuvre du SDTAN et le raccordement de sites publics – gestion en interne

Dans le cadre du programme Somme Très Haut Débit de mise en œuvre du SDTAN, le syndicat mixte assure également la gestion des aides à l'installation d'antennes satellite, qui sont ensuite prises en charge par le Département et par des subventions FSN de l'Etat (4 400€).

En recettes de fonctionnement, le syndicat mixte perçoit les contributions de ses membres :

- pour le remboursement des annuités d'emprunt (2,2 M€)
- pour le financement du programme Somme Très Haut Débit 2012-2018 (920 000€)
- pour le raccordement des sites publics au réseau de fibre optique (416 000€)

Ces recettes seront affectées en section d'investissement après le vote du compte administratif pour couvrir le déficit.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2014	Total crédits 2015	Total réalisé 2015	% réalisé	Evolution 2015 /2014
Salle serveur	74 272,73	70 000,00	13 788,60	20%	-81%
Investissements Réseau - études	376 651,18	565 490,08	202 463,14	36%	-46%
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	2 320 248,73	3 310 398,37	2 665 519,84	81%	15%
Investissements Réseau - travaux	2 977 547,34	11 557 027,74	8 181 086,32	71%	175%
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 748 719,98	15 502 916,19	11 062 857,90	71%	92%
Capital des emprunts	1 124 213,25	1 161 200,00	1 161 165,54	100%	3%
Transfert par annuité des subventions d'équipement	519 172,50	645 420,00	645 418,28	100%	24%
Total dépenses	7 392 105,73	17 309 536,19	12 869 441,72	74%	91%
RECETTES					
Financement programme STHD 2013-2018	986 788,99	6 862 431,25	3 354 541,73	49%	240%
Autres subventions et participations	207 481,96	173 025,24	130 447,68	75%	-37%
Emprunt	0,00	5 254 783,45	4 488 625,00	85%	
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 194 270,95	12 290 239,94	7 973 614,41	65%	568%
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	1 466 666,75	820 554,00	820 554,00	100%	-44%
Amortissement	2 051 213,14	2 174 100,00	2 174 050,30	100%	6%
Virement de la section de fonctionnement	0,00	3 268 198,30	0,00	0%	
Excédent d'investissement antérieur	1 436 398,84	0,00	0,00		-100%
Total recettes	6 148 549,68	18 553 092,24	10 968 218,71	59%	78%
Résultat prévisionnel d'investissement			-1 901 223,01		
Déficit d'investissement	0,00	-1 243 556,05	-1 243 556,05		
		REPORTS DEPENSES 2015	1 390 455,46		
		REPORTS RECETTES 2015	2 188 035,83		
		SOLDE d'investissement	-2 347 198,69		

Résultat d'investissement de l'exercice 2015

Le résultat net de la section d'investissement du budget annexe est déficitaire de 1,9 M€. Cumulé avec le déficit d'investissement constaté fin 2014, le résultat de clôture de l'exercice 2015 est arrêté à **- 3,1 M€**. Après intégration des reports de 2015, la section d'investissement est déficitaire à hauteur de 2,3 M€. L'affectation de l'excédent de fonctionnement couvrira ce déficit au budget 2016.

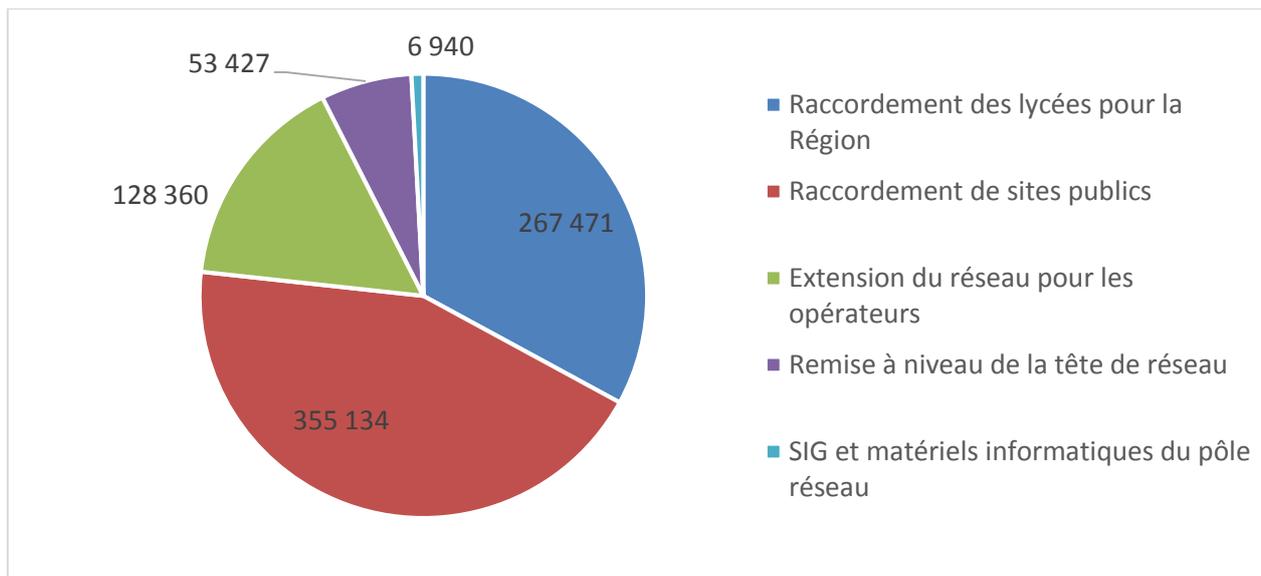
Réseau

Les investissements liés au programme Somme Très Haut Débit 2012 – 2018 de mise en œuvre du SDTAN de la Somme représentent en 2015, 10,2 M€ de dépenses, dont 85% pour les opérations de Montée en débit sur le réseau cuivre et 8 M€ de recettes, dont 56% concernent les emprunts contractés pour le compte des membres.

Bilan financier provisoire du programme Somme Très Haut Débit 2012-2018, au 31 décembre 2015 (état des décaissements et des encaissements) :

Etudes	219 254,00 €
Montée en Débit	12 695 058,16 €
FTTH	2 367 972,92 €
TOTAL DES DEPENSES	15 282 285,08 €
Contribution des EPCI	3 981 116,75 €
Subvention du Département	2 500 000,00 €
Subvention de la Région	1 361 158,01 €
Subvention du FEDER	2 380 172,72 €
Emprunt	4 488 625,00 €
TOTAL DES RECETTES	14 711 072,48 €

Pour le reste, les dépenses s'élèvent à 811 300€ et concernent les opérations suivantes :



Activité comptable du budget annexe

Le passage en Délégation de service public pour la gestion du réseau de fibre optique public à compter du 1^{er} janvier 2011, a eu pour effet de diminuer de moitié le nombre de factures de fonctionnement traitées par le syndicat mixte. Cette baisse d'activité sur la section de fonctionnement est progressivement compensée par la mise en œuvre du programme d'investissement lié au SDTAN de la Somme.

